

# **Championnat individuel du Val de Marne**

## **Qualifications pour le championnat de la ligue IDF**

### **I. Préambule**

Le championnat du Val de Marne est ouvert aux licenciés (Lic. A) Val de Marnais ayant un Elo inférieur à 2400. Ce championnat est qualificatif pour le championnat de la ligue IDF des moins de 2200.

La date de ce championnat/qualification ne doit pas coïncider avec celles du Championnat de France des clubs et Championnat du Val de Marne des clubs ni avec celles du Championnat de France des clubs jeunes et Championnat du Val de Marne des clubs jeunes.

### **II. Organisation générale**

Les conditions minimums nécessaires pour qu'un championnat individuel départemental puisse être considéré qualificatif pour le championnat de Ligue individuel sont les suivantes :

1. Etre organisé avant le 1er mai de la saison en cours.
2. Comporter un minimum de 5 rondes (cadence Fide).
3. Avoir une cadence pour chaque joueur d'au moins 61minutes KO.
4. Se dérouler dans le département.
5. Etre homologué par la F.F.E.
6. Avoir été à l'avance annoncé à tous les clubs du département comme championnat individuel qualificatif de ce département.
7. A l'issue des résultats du championnat départemental, est qualifié pour le championnat de Ligue IDF des moins de 2200, le premier joueur du département satisfaisant aux conditions suivantes :

- a. Etre de nationalité française, ou, s'il est étranger, résidant depuis au moins deux ans en France et licencié depuis au moins deux ans à la F.F.E.
  - b. Etre licencié dans leur département pour la saison en cours.
  - c. Avoir un ELO inférieur à 2200 à la date du championnat départemental.
  - d. Ne pas être déjà qualifié d'une autre façon pour le championnat de France (accession).
8. Le club organisateur choisit son ou ses arbitres en accord avec la règle définie ci-dessus.
9. L'arbitre principal pour ce championnat qualificatif est de niveau Open (AFO) minimum. Il doit appliquer scrupuleusement et intégralement l'ensemble du présent document, du contrôle des licences au respect des cadences.

### **III. Tournoi**

Ce championnat est basé sur un système Coupe à 32 joueurs. Il est adossé à un tournoi Open afin de laisser la possibilité aux joueurs éliminés durant les premiers tours (1/16, 1/8, 1/4 et 1/2 finale) d'intégrer le tournoi au système suisse avec les points acquis lors ce tournoi Coupe (cf détails paragraphe III c).

Sont retenus les 32 meilleurs joueurs du département respectant les critères énoncés au paragraphe II. La liste des 100 premiers joueurs concernés par ce tournoi est éditée par le Comité.

Ce championnat est mixte et les 16 premiers classés ayant décidé de participer à cette coupe sont invités par le Comité Départemental. Ils devront s'acquitter de l'inscription et seront remboursés à l'issue du tournoi. Par contre si un joueur quitte le tournoi sans avoir été éliminé sur l'échiquier, il ne sera pas remboursé.

#### **a) Cadences et appariement**

Afin d'être homologué FIDE, la cadence retenue sera au minimum de 60 min + 30 secondes par coup.

Les 32 joueurs seront classés conformément aux règles de la FIDE.

Une seule partie sera jouée entre 2 joueurs à chaque tour. Le choix des couleurs du plus fort joueur s'effectuera par tirage au sort au début du tournoi. L'alternance des couleurs sera appliquée aux joueurs suivants.

Lors des tours suivants, le plus petit numéro (joueur le plus fort) change de couleur et le changement (alternance) se poursuit jusqu'au 8<sup>ième</sup> joueur pour les 1/8 de finale, jusqu'au 4<sup>ième</sup> joueur pour les 1/4 de finale, jusqu'au 2<sup>ième</sup> joueur pour les 1/2 de finale, jusqu'au 1<sup>er</sup> joueur pour la finale.

### **b) Classement et départage**

A chaque tour, les vainqueurs dans la partie longue accèdent automatiquement au tour suivant. En cas de match nul, un départage unique est organisé sur une partie de type Armageddon, à raison de 5 minutes pour les blancs avec obligation de gagner et 4 minutes pour les noirs.

Les couleurs seront inversées. Le joueur ayant les blancs lors de la partie à cadence lente jouera l'Armageddon avec les noirs et vice versa.

### **c) Transition vers le tournoi Open**

Le tournoi Coupe se déroulant en parallèle d'un tournoi Open (système suisse), permet à tout joueur ayant perdu durant les premiers tours (1/16, 1/8, 1/4 et 1/2 finale) de poursuivre « l'aventure » en intégrant cet Open selon la règle suivante :

- Une défaite en 1/16 de finale, permet (si le joueur le souhaite) de poursuivre la compétition dans l'Open à partir de la ronde 2.
- Une défaite en 1/8 de finale, permet (si le joueur le souhaite) de poursuivre la compétition dans l'Open à partir de la ronde 3.
- Une défaite en 1/4 de finale, permet (si le joueur le souhaite) de poursuivre la compétition dans l'Open à partir de la ronde 4.
- Une défaite en 1/2 de finale, permet (si le joueur le souhaite) de poursuivre la compétition dans l'Open à partir de la ronde 5.

Quelque-soit l'étape d'intégration dans l'Open, le joueur poursuivra dans ce tournoi avec les points acquis lors de la phase Coupe selon la règle suivante.

Pour chaque tour du tournoi Coupe se déroulant sur une partie (partie longue) plus départage éventuel, chaque joueur se verra attribuer 1 point par victoire en partie longue et un demi-point si match nul lors d'une partie longue. Le passage au tour suivant suite au départage victorieux n'apportera pas de demi-point supplémentaire.

(Ex : 1 joueur perd en 1/4 de finale après avoir gagné en 1/16 (partie longue) fait nul en 1/8 (partie longue et gagné le départage se verra attribuer  $1 + 0.5 = 1.5$  point s'il décide de rejoindre le tournoi Open à la ronde 4).

## IV Inscription

Le montant de l'inscription pour les 16 joueurs non invités est égal au montant de l'inscription au tournoi Open associé.

## V Prix

Le prix du vainqueur de la compétition sera égal au prix remis au vainqueur du tournoi Open associé. Le prix du finaliste sera égal à la moitié du prix du vainqueur.

## VI Réalisation

Ce tournoi se déroule sous l'égide du Comité Départemental du Val de Marne qui en confie l'organisation à un club Val de Marnais après validation de candidature.

Dans ce cadre, le club organisateur respecte et applique les consignes du Comité. Celles-ci sont rappelées ci-après.

- a) Il prévient au moins 2 mois à l'avance le comité départemental de la date et du lieu de l'organisation du championnat.
- b) Il rédige l'affiche informative et la transmet par mail au responsable technique du département pour vérification et diffusion. Celle-ci doit parvenir, par mail, aux clubs au moins 8 semaines avant la ou les date(s) retenue(s).
- c) Il doit s'assurer des bonnes conditions de jeu en retenant une salle de jeu suffisamment spacieuse pour permettre le bon déroulement des tournois.
- d) Les jeux (tapis + pièces) et pendules sont fournis par le Comité départemental selon les règles de prêt en vigueur.
- e) Le club organisateur se procure les trophées et récompenses gravées à la date du tournoi et qui sont remis aux vainqueurs. Les frais sont remboursés par le Comité sur justificatifs.
- f) Il se charge de recevoir le montant des inscriptions et d'en transmettre la recette avec la liste nominative des participants au Comité départemental.
- g) Les frais d'arbitrage payés par le club organisateur sont remboursés par le Comité sur justificatifs.
- h) A l'issue du tournoi, il transmet les résultats, la liste du ou des qualifiés comprenant leur adresse et leur numéro de téléphone avant le 1er mai de la saison en cours à la ligue IDF des Echecs.

En complément de ces règles, le club organisateur est libre de proposer tout service de restauration.